

BENOIT SAVREUX

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

23 rue de la Liberté
92140 CLAMART

FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE

Fonds de dotation régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008



Siège Social

31-35, rue de la Fédération
75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Numéro SIRET : 490 286 424 00059
Inscrit au Tableau de l'ordre des Experts Comptables de la région de Paris Ile de France
et sur la liste des Commissaires aux comptes de la cour d'appel de Versailles

A Mesdames et Messieurs les Administrateurs
Du Fonds pour une Presse Libre

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil D'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels **du Fonds pour une Presse Libre** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 avril 2021.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la structure à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la structure ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 13 avril 2021



Benoît SAVREUX

Commissaire aux comptes titulaire
Membre de la CRCC de Versailles

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 14/08/2019 au 31/12/2020			Net
	Brut	Amort. Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	350		350	
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	1 500	347	1 152	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations	1 030 870		1 030 870	
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	1 032 720	347	1 032 372	
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés	9 686		9 686	
Autres	180		180	
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	134 433		134 433	
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>				
TOTAL III	144 299		144 299	
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecarts de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 177 018	347	1 176 671	
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser :	- Acceptés par les organes statutairement compétents - Autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 14/08/2019	
	Au 31/12/2020	
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 045 880	
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	118 775	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	1 164 655	
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DE DEDIES		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement		
- Autres ressources		
TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit (2)		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	660	
Dettes :	11 356	
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	12 016	
Ecart de conversion passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 176 671	
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2020			Total
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue : - Biens - Services				
Chiffre d'affaires Net				
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)			206 042	
TOTAL I			206 042	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			20 747	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 767	
Salaires et traitements			43 108	
Charges sociales			17 513	
- Amortissements sur immobilisations			347	
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions				
Dotations aux :				
Autres charges			836	
TOTAL II			87 318	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			118 725	
Excédent ou déficit transféré III				
Déficit ou excédent transféré IV				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			118 725	

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)		Au 31/12/2020	
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		50	
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL VII		50	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VIII			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		50	
Impôts sur les bénéfices	IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)		206 092	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)		87 318	
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)		118 775	

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS		Au 31/12/2020	
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			

CHARGES		Au 31/12/2020	
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2020 présente un total est de 1 176 671 euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 118 775 euros.

L'exercice a une durée de 17 mois, recouvrant la période du 14/08/2019 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis en conformité conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions :

- Le plan comptable général (règlement ANC n°2014-03)
- Le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif tel que les fonds de dotation

Les comptes annuels ont été établis par le Président

Les conventions générales comptables d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation utilisées concernant :

- les immobilisations,
- les créances,
- les provisions,
- les valeurs mobilières

sont conformes aux prescriptions de l'Autorité des Normes Comptables.

Le fonds de dotation ne détient aucune immobilisation décomposable.

II. FAITS MARQUANTS

2.1. Faits marquants de l'exercice

Le fonds de dotation a bénéficié :

- à sa création d'un apport en dotation en numéraire non consommable de 16.000 €
- le 15 octobre 2019 d'un apport complémentaire en dotation en nature non consommable de 102.988 actions inaliénables de la société SPIM pour 1.029.880 €

2.2 Faits pertinents affectant les comptes.

Compte tenu de la propagation de l'épidémie de Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020, l'OMS a reconnu l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et la situation pandémique le 11 mars 2020. L'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée qui existait avant la clôture.

L'évènement Covid-19 et ses conséquences sur la situation financière, le patrimoine et le résultat, constituent un fait pertinent (PCG art810-1) qui doit être mis en évidence dans les comptes annuels établis à compter du 1er janvier 2020.

L'approche retenue pour la mise en évidence des impacts du Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat présentés ci-avant est l'approche ciblée.

L'impact lié au Covid-19 sur le bilan et sur le compte de résultat est non déterminable.

Malgré cet impact, les comptes annuels ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Logiciels 3 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 10 ans

Titres de participations : Les titres de participation sont enregistrés à la valeur de souscription ou d'acquisition ou d'apport. Ils correspondent à 103.087 actions inaliénables de la société SPIM pour 1.030.870 €. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité ; celle-ci est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de la situation nette et des perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'utilité, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

3.2. Créances (cf tableaux joints)

3.3 Fonds propres

Les fonds propres s'élèvent à la clôture de l'exercice à 1.164.655 € et se décomposent comme suit :

- dotation statutaire en numéraire non consommable de 16.000 €
- dotation complémentaire en nature non consommable de 1.029.880 €
- résultat de l'exercice : 118.775 €

La dotation en nature est représentée par 102.988 actions inaliénables de la société SPIM.

Compte tenu de la souscription préalable de 99 actions au capital de cette société, la participation du Fonds de dotation représente 99,99 % du capital de la société à la clôture de l'exercice.

La quote part correspondante de capitaux propres de la SPIM s'élève à la clôture de l'exercice à 7.418.578 €.

3.4. Provisions pour risques et charges (cf tableau joint)

L'exercice n'a donné lieu à la constatation d'aucune provision.

3.5. Dettes (cf tableaux joints)

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen pour l'exercice est de 1 personne.

4.2. Fiscalité latente

Le fonds de dotation n'étant pas lucratif il est exonéré de l'impôt sur les sociétés de droit commun de l'article 206-1 du CGI, et il est également exonéré de toute imposition des revenus de son patrimoine tel qu'expressément prévu à l'article 206-5 du CGI pour ce qui concerne les fonds de dotation.

4.3. Engagements hors bilan

Il n'y a aucun engagement hors bilan significatif à la clôture de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			350
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			350
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			1 500
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 500
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations			1 030 870
Autres :			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			1 030 870
TOTAL GÉNÉRAL			1 032 720

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			350	
TOTAL			350	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.			1 500	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 500	
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations			1 030 870	
Autres :				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			1 030 870	
TOTAL GÉNÉRAL			1 032 720	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		347		347
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		347		347
TOTAL GÉNÉRAL		347		347

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 686	9 686	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	180	180	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	9 866	9 866	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	660	660		
Personnel et comptes rattachés	1 414	1 414		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 891	4 891		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 052	5 052		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	12 016	12 016		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	6 923	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	6 923	

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	6 923.21	
428200 Dettes provisionnées pour cp	1 413.68	
438200 Org. sociaux charges sociales sur cp	743.03	
448610 Taxes sur les salaires	4 540.00	
448630 Formation continue	226.50	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	6 923.21	

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	9 686	
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	9 686	

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	9 685.80	
418000 Usag. prod.non enc.fact.	9 685.80	
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	9 685.80	

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires			1 045 880		1 045 880
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
- Indisponibles					
Réserves :					
- Statutaires ou contractuelles					
- Réglementées					
- Autres					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)			118 775		118 775
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
- Apports					
Fonds propres :					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL			1 164 655		1 164 655